

DROI3CE

2014 - 2015

Certificat de recherche en droit

A Louvain-la-Neuve - 2 mois - Horaire de jour - En françaisMémoire/Travail de fin d'études : **NON** - Stage : **NON**Organisé par: **Faculté de droit et de criminologie (DRT)**Code du programme: **droi3ce****Table des matières**

Introduction	2
Profil enseignement	3
- Compétences et acquis au terme de la formation	3
- Programme détaillé	3
- Programme par matière	3
Informations diverses	4
- Conditions d'admission	4
- Gestion et contacts	5

DROI3CE - Introduction

INTRODUCTION

DROI3CE - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Ce certificat est destiné aux étudiants inscrits à titre principal à un programme de 3ème cycle dans une université étrangère et effectuant, dans le cadre de ce programme, un ou plusieurs séjours de recherche et/ou de formation complémentaire à l'UCL.

DROI3CE Programme détaillé

PROGRAMME PAR MATIÈRE

Le stage de recherche s'effectue sous la responsabilité d'un copromoteur, membre académique de l'UCL, qui est le répondant du doctorand vis-à-vis de son institution d'origine.

Sauf cas particuliers, appréciés par le Bureau de l'Institut pour la recherche interdisciplinaire en Sciences juridiques (JUR-I), la durée totale du (ou des) séjour(s) du doctorand à l'UCL ne peut être inférieure à 6 mois et ceux-ci ne peuvent être échelonnés sur plus de 4 ans.

DROI3CE - Informations diverses

CONDITIONS D'ADMISSION

1. Pour être admissible au certificat de recherche en sciences juridiques, l'étudiant doit être engagé dans une recherche doctorale, dans le cadre d'une convention entre son université et l'UCL.
2. Sauf cas particuliers appréciés par le Bureau de l'Institut pour la recherche interdisciplinaire en sciences juridiques (JUR-I), la durée totale du ou des séjours du doctorand à l'UCL, ne peut être inférieure à six mois et ne peut s'échelonner sur plus de quatre ans.
3. L'inscription au certificat de recherche implique une vérification des ressources du candidat lors de la demande de première inscription.
4. Si l'étudiant effectue des séjours s'étendant sur plusieurs années académiques, il devra prendre une inscription au rôle de chaque année.
5. Le séjour se fera sous la responsabilité d'un copromoteur ou d'un conseiller, membre académique de la Faculté, qui sera le répondant du doctorand vis-à-vis de son université d'origine.
6. Le certificat qui sera remis à l'étudiant au terme de son ou de ses séjours, mentionnera la nature des recherches, leur durée et tout autre activité académique ou scientifique prestée par l'étudiant durant son séjour à l'UCL (cours suivis, examens présentés, séminaires, participation à des réunions scientifiques...)
7. Le certificat sera signé par le responsable scientifique du séjour et le Président de l'Institut pour la recherche interdisciplinaire en sciences juridiques (JUR-I).

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Entité de la structure DRT

Sigle	DRT	
Dénomination	Faculté de droit et de criminologie	
Adresse	Place Montesquieu, 2 bte L2.07.01 1348 Louvain-la-Neuve Tél 010 47 86 00 - Fax 010 47 46 01	
Site web	https://www.uclouvain.be/drt	
Secteur	Secteur des sciences humaines (SSH)	
Faculté	Faculté de droit et de criminologie (DRT)	
Mandats	Pierre-Paul Van Gehuchten Joëlle Cap	Doyen Directeur administratif de faculté
Commissions de programme	Commission d'enseignement pour le droit (BUDR) Ecole de criminologie (ECRI)	

Responsable académique du programme : [Paul Nihoul](#)

Personnes de contact